

Formulaire de vote par correspondance

Objet :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES COPROPRIÉTAIRES de l'immeuble sis Résidence du Lac rue Maurice Mauchamps - 21200 BEAUNE

Date et lieu :

Le **vendredi 18 décembre 2020**

Adresse : PAS DE LIEU, ASSEMBLEE TENUE UNIQUEMENT EN VOTE PAR CORRESPONDANCE

Ce formulaire doit être adressé à : CABINET PATRICE RYAUX

6 place Carnot - 21200 BEAUNE (1)

Email : syndic2@ryaux.fr

Avant la date limite de réception le : **lundi 14 décembre 2020**

Je soussigné(e) : Mademoiselle LEFILS Marie-Madeline

(indiquer les nom et prénom du copropriétaire, de l'associé ou, en cas d'indivision ou de démembrement du droit de propriété, les noms et prénom du mandataire commun)

Les Freres - 5 Allée du Lac - 21200 Beaune

domicilié(e) au : Résid Le Lac - Avenue du Lac - Bâtiment F5 - 21200 BEAUNE - -

(indiquer l'adresse de son domicile)

après avoir pris connaissance de l'ordre du jour et des documents annexés à la convocation ou mis à disposition sur le site en ligne sécurisé de la copropriété,

souhaite émettre sur chacune des questions soumises à la délibération de l'assemblée générale des copropriétaires convoquée le **vendredi 18 décembre 2020, le vote exprimé dans le tableau ci-joint.**

Fait à *Beaune*, le *27-11-20*

(signature du copropriétaire, de l'associé ou du mandataire commun)

L. L. Le fils

(1) Syndic, président du conseil syndical, copropriétaire habilité judiciairement, administrateur provisoire ou administrateur ad hoc.



Cabinet

Patrice RY AUX



Tél : 03.80.25.05.05

Mademoiselle LEFILS Marie-Madeleine
Résid Le Lac - Avenue du Lac
Bâtiment F5
21200 BEAUNE

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 18 décembre 2020

Lettre recommandée avec AR

Réf CG/1468447 - 450LEFILSM
Résidence du Lac rue Maurice Mauchamps - 21200 BEAUNE
Réconciliation : B051-4008
Beaune, le jeudi 19 novembre 2020

Mademoiselle,

Veillez trouver ci-joint votre convocation à l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui aura lieu :

PAS DE LIEU, ASSEMBLEE TENUE UNIQUEMENT EN VOTE PAR CORRESPONDANCE

Votre convocation se compose des documents suivants :

- **Ordre du jour et projet de résolutions**
- **Formulaire de vote par correspondance**
- **Annexes liées au décret du 14 mars 2005**
- **Devis en cours**

La situation sanitaire dans notre région s'est dégradée récemment.

Compte tenu de ces conditions, l'assemblée générale de votre copropriété, qui devait se tenir dans nos bureaux ou dans une salle louée pour l'occasion, se tiendra en non présentiel.

Aucun accueil physique ne se fera le jour de la réunion.

Pour participer à la réunion, il est impératif de nous renvoyer le formulaire de vote par correspondance complété, daté et signé par mail : syndic2@ryaux.fr ou par courrier 6 place Carnot à Beaune.

Les votes reçus après la date indiquée ne pourront pas être pris en compte.

Pour le bon fonctionnement de votre copropriété, nous vous demandons de nous retourner votre vote pour que toutes les résolutions puissent être validées et que votre copropriété ne se retrouve en défaut.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Mademoiselle, nos salutations distinguées.

Frédéric OLIVAIN

Cabinet Patrice RY AUX SARL (Société à associé unique) au capital social de 12 800 €
AGENCE IMMOBILIERE – Siège social : 6 Place Carnot – BP 60123 – 21204 BEAUNE CEDEX

Banque Populaire Beaune – Carte Prof. N°CPI 2101 2016 000 011 332 – CCI de Côte d'Or – NAF 6831Z – RCS Dijon 380 023 549 - N° I'VA :
FR74380023549

Adresse de l'immeuble : Résidence du Lac rue Maurice Mauchamps à BEAUNE
Nom du copropriétaire/associé/mandataire commun : Mademoiselle LEFILS Marie-Madelaine
Date de l'assemblée : vendredi 18 décembre 2020

IDENTIFICATION DE L'OBJET	QUESTIONS (suivant leur ordre de présentation à l'ordre du jour. Identification de la question) cf. détails ordre du jour	POUR*	CONTRE*ABSTE -NTION	
PRESIDENT DE SEANCE D'ASSEMBLEE GENERAL	VOTE 1	X		
ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE	VOTE 2	X		
APPROBATION DES COMPTES 2019/2020	VOTE 3	X		
DESIGNATION DU CABINET P. RYAUX EN TAN	VOTE 4	X		
ELECTION DU CONSEIL SYNDICAL	VOTE 5	X		
APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR	VOTE 6	X		
APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR	VOTE 7	X		
TRAVAUX DE REFECTION D'UNE PARTIE DE LA	VOTE 8			X
- CHOIX DE L'ENTREPRISE RM TOITURE	VOTE 8.			X
- CHOIS DE L'ENTREPRISE SARL BATI RENOV	VOTE 8.			X
HONORAIRES DU SYNDIC POUR LE SUIVI DES	VOTE 9	X		
- AUTORISATION DE MISE EN PLACE DES CLIM	VOTE 10	X		

Signature** (copropriétaire, associé ou mandataire commun)

Marie-Madelaine Lefils

* Cocher la case correspondante

** Si plusieurs pages de vote, parapher les pages intermédiaires et signer à la dernière page

Ordre du jour (1)

Cette Assemblée sera appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1	PRESIDENT DE SEANCE D'ASSEMBLEE GENERALE EN VOTE PAR CORRESPONDANCE (RESOLUTION SANS VOTE)
2	ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE (ARTICLE 24)
3	APPROBATION DES COMPTES 2019/2020 (ARTICLE 24)
4	DESIGNATION DU CABINET P. RYAUX EN TANT QUE SYNDIC DE LA COPROPRIETE (ARTICLE 25)
5	ELECTION DU CONSEIL SYNDICAL (ARTICLE 25)
6	APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2020/2021 (ARTICLE 24)
7	APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2021/2022 (ARTICLE 24)
8	TRAVAUX DE REFECTION D'UNE PARTIE DE LA TOITURE DES GARAGES EN BANDES QUI EST DETERIOREE (ARTICLE 24)
8.1	CHOIX DE L'ENTREPRISE RM TOITURE
8.2	CHOIX DE L'ENTREPRISE SARL BATI RENOV PERE ET FILS
9	HONORAIRES DU SYNDIC POUR LE SUIVI DES TRAVAUX (ARTICLE 24)
10	AUTORISATION DE MISE EN PLACE DES CLIMATISATIONS (ARTICLE 25)

(1) : les projets de résolution, détaillant chaque point de l'ordre du jour, sont affichés en fin de courrier

h. l. def 15